



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

programmes

Question écrite n° 45767

Texte de la question

M. Richard Cazenave souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la diminution des horaires d'histoire et de géographie dans les séries scientifiques prévue dans la réforme des lycées. La nouvelle réduction du temps consacré à l'histoire et à la géographie dans cette section compromet non seulement l'utilisation de méthodes pédagogiques innovantes, mais va conduire aussi à remettre en cause le contenu des enseignements. En outre, les conditions d'enseignement de ces matières dans les collèges se sont considérablement dégradées. Il est important que tous les jeunes collégiens et futurs bacheliers scientifiques notamment puissent acquérir les connaissances de base en histoire et géographie indispensables à leur maturité intellectuelle et civique. Aussi, souhaiterait-il connaître son opinion sur la situation et savoir si la dotation horaire de l'histoire et géographie, dans la série scientifique des lycées, peut être maintenue à 3 heures hebdomadaires.

Texte de la réponse

Dans sa conférence de presse du 27 avril 2000, le ministre de l'éducation nationale a défini les grandes orientations dans lesquelles s'inscrit la poursuite de la réforme des lycées : préserver la diversité des savoirs en favorisant l'égalité des filières qui les incarnent ; pour ce faire, des aménagements ont été apportés aux différentes séries et classes ; favoriser la mise en place des dispositifs d'innovation pédagogique, centrés plus étroitement sur les besoins des élèves : aide individualisée en classe de seconde, travaux personnels encadrés en classes de première et terminale ; rénover les contenus d'enseignement en préservant les exigences intellectuelles indispensables à une formation de qualité. La réforme s'applique à la rentrée 2000 en classes de première des séries générales. Les classes terminales seront concernées à partir de la rentrée 2001. S'agissant de l'histoire-géographie, le ministre est particulièrement attaché à l'enseignement de ces disciplines qui fournissent des éléments indispensables pour la connaissance et la compréhension du monde actuel, et ce dans toutes les séries. La réforme des lycées conserve toute leur place à ces disciplines fondamentales. Les horaires actuels ont été maintenus dans la plupart des séries, sauf en série S. Le réaménagement de cette série a en effet été conduit avec le double souci d'une part, de privilégier les matières scientifiques, en particulier les sciences expérimentales, afin d'y attirer en priorité les élèves réellement motivés par les études scientifiques et d'autre part, de maintenir une part significative à la culture générale non scientifique. C'est cette préoccupation qui a conduit notamment à compenser la baisse de l'horaire d'histoire-géographie d'une demi-heure en classe terminale par l'introduction de dédoublements. Le groupe technique disciplinaire, à qui a été confiée l'élaboration des nouveaux programmes des lycées dont l'application interviendra en classe de seconde à partir de la rentrée 2001, proposera également des ajustements à l'actuel programme de première scientifique, qui seront appliqués à compter de la rentrée scolaire 2000.

Données clés

Auteur : [M. Richard Cazenave](#)

Circonscription : Isère (1^{re} circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 45767

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 1er mai 2000, page 2684

Réponse publiée le : 14 août 2000, page 4823